

(N^o 95.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jacob Wiener, graveur en médailles, à Bruxelles.

(Voir le N^o 297, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jacob Wiener, qui, par requête en date du 10 janvier 1845, demande la naturalisation ordinaire, est né à Hortsgen (Prusse), le 27 février 1815. Dès l'âge de deux ans, il est venu habiter Venloo avec ses parents, et y a satisfait aux lois de la milice, pour la levée de 1834.

A partir de 1828, il a passé onze années à Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Paris, pour recevoir son instruction et se perfectionner dans l'art de la gravure. Le 9 novembre 1839, il s'est établi à Bruxelles et y a exercé son état sans interruption jusqu'aujourd'hui. Sa profession lui donne une existence honorable et des ressources assurées. Sa conduite est exempte de reproches et les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder la faveur qu'il réclame

Dans sa séance du 17 mars 1846, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de trente-et-un suffrages contre 22.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.